

PROCES VERBAL

Assemblée Générale 2017

18 mars 2017, Nanterre



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES
— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE —

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPN

Grégoire Wauquiez, *président*
Sandrine Chicherie, *vice-présidente*
Amélie Ponchel, *secrétaire*
Hélène Vichard, *secrétaire adjointe*
Yaële Spirli, *trésorière*
Anne-Marie Cauletin-Gillier, *trésorière adjointe*

Virginie Biscay
Mathieu Hainselin
Virginie Mattio
Marie de Montalembert
Mathilde Muneaux
Jacqueline Pho
Benoît Selingue

Assemblée générale 2017

Sommaire

Assemblée générale 2017 Sommaire	1
Assemblée générale 2017 Procès verbal	2
Assemblée générale 2017 Rapport moral	6
Assemblée générale 2017 Rapport financier	8
Assemblée générale 2017 Rapport d'activité.....	10
Conseil d'Administration	10
1. La Formation.....	12
2. Les enquêtes.....	14
3. Les Actions pour notre pratique.....	17
4. Les Réseaux et Partenaires	19
Assemblée générale 2016 Synthèse des débats	22

Assemblée générale 2017

Procès verbal

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 18 mars 2017** de 10h00 à 13h00 à **Nanterre**.

En vertu de l'article de l'article 6 des statuts de l'association, seuls les membres professionnels à jour de cotisation peuvent participer au vote. Conformément à l'article 21 des statuts, ils peuvent se faire représenter au cours de l'assemblée générale en confiant une procuration à un autre adhérent disposant du droit de vote (dans la limite de deux procurations maximums par personne) et aucun quorum n'est exigé pour la tenue des assemblées générales ordinaires.

A l'assemblée de ce jour, **33 adhérents** professionnels à jour de cotisation étaient présents ou représentés (26 présents, 7 représentés). Ont assisté à l'assemblée générale mais n'ont pas pris part aux votes, 1 non adhérent à l'OFPN.

Mr Grégoire Wauquiez, en qualité de président de l'association, préside l'assemblée et Mme Amélie Ponchel en est nommée secrétaire.

Après rappel de l'ordre du jour par le président et présentation des différents rapports (voir [rapport moral](#), [rapport financier](#), [rapport d'activité](#)), les participants ouvrent le débat (voir [synthèse des débats](#)). Puis, les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction du président.

- Première décision : **L'assemblée approuve le rapport d'activité énoncé**. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- Deuxième décision : **L'assemblée approuve le rapport financier énoncé**. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.
- Troisième décision : **L'assemblée approuve une baisse de la cotisation des adhérents professionnels et le maintien des autres montants de cotisation. Les modalités de paiement sont également maintenues**. Cette résolution est adoptée à la majorité des voix (3 contre et 5 abstentions) et entraîne la modification de l'article 10 (ex-article 11) du règlement intérieur.

-	Montant de la cotisation
Adhérent professionnel	70,00 € → 60,00 €
Adhérent étudiant / retraité	25,00 €
Adhérent international	15,00 €

Modalités de paiement : portail numérique sécurisé par PayPal, virement bancaire direct ou chèque.

Echanges avec la salle sur ce point :

- Cette résolution remet-elle en cause la réduction de 10 € accordée aux adhérents d'associations partenaires à l'OFPN ? *Non, cette réduction serait maintenue.*
- Après combien d'euros de réduction le montant de la cotisation professionnelle ne serait plus considérée comme un frein à l'adhésion ? *Le CA n'a pas la réponse à cette question.*
- Cette baisse du montant de la cotisation serait-elle un frein à certains projets de l'OFPN ? *Avec un nombre d'adhésions projeté sur 2017 en fonction des années précédentes, nous avons calculé que cette réduction représenterait une baisse de 5 000 € des recettes de l'OFPN. Cela ne prend pas en compte une augmentation du nombre d'adhérents attendue suite à cette baisse du montant de la cotisation. A priori, le CA considère que cette baisse de la cotisation est tout à fait envisageable avec le budget actuellement à notre disposition. Dans tous les cas, cette décision sera révisée annuellement en AG et pourra donc être revue en fonction de l'évolution des projets et des besoins financiers de l'OFPN.*
- A partir de quand cette baisse du montant de la cotisation serait-elle mise en place ? *Dès que cela serait techniquement possible.*

- **Quatrième décision : L'assemblée approuve le principe de l'embauche d'un salarié par l'OFPN.** Cette résolution est adoptée à la majorité des voix moins une voix contre.

Echanges avec la salle sur ce point :

- Quelle serait la quotité horaire de ce poste ? *Nous envisageons 8 heures par semaine.*
- Quels types de tâches seraient confiées au salarié ? *Nous devons rédiger une fiche de poste mais nous pourrions lui confier des tâches de secrétariat, de comptabilité, de mise en page de documents, de gestion de partenariats commerciaux.*
- Quelle formation serait demandée à ce salarié ? *Deux profils sont envisageables :*
 - *Un psychologue spécialisé en neuropsychologie ? Avantage : connaît le domaine, échanges peut-être plus fluides. Inconvénient : symbolique ; pourquoi rémunérer ce collègue et pas les autres, qui interviennent bénévolement pour l'association ?*
 - *Un secrétaire ? Avantage : coût moins élevé, aurait les compétences pour gérer les tâches proposées, pourrait apporter un point de vue complémentaire.*

- **Cinquième décision : L'assemblée approuve l'ajout, dans l'Annexe 1 du règlement intérieur (Liste des DESS ou master 2 professionnels ou mixtes de psychologie spécialisés en neuropsychologie) le master de psychologie de Grenoble – Parcours neuropsychologie de l'enfant.** Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

- Sixième décision : **L'assemblée approuve la modification du règlement intérieur sur les points suivants.** Cette résolution est approuvée à l'unanimité des voix.

Article	Version révisée
4.1	Une personne physique souhaitant adhérer au statut de membre professionnel doit : - être titulaire d'un DESS ou Master 2 professionnel ou mixte de Psychologie, spécialité en Neuropsychologie avec validation du titre de psychologue par un stage de 500 heures auprès d'un (ou des) psychologue(s) spécialisé(s) en neuropsychologie (voir liste en Annexe 1) ; [...]
4.3	Un membre professionnel accède [...] - Aux vidéos streaming du premier Congrès National de Neuropsychologie Clinique.
5.1	Une personne physique souhaitant adhérer au statut de membre étudiant doit être inscrite dans : - Un Master 2 professionnel ou mixte de Psychologie spécialisé en Neuropsychologie avec un stage de 500 heures pour validation du titre de psychologue en cours de réalisation auprès d'un (ou des) psychologue(s) spécialisé(s) en neuropsychologie (voir liste en Annexe 1) ; [...]
5.2	Toute demande d'adhésion au statut de membre étudiant doit être accompagnée des justificatifs suivants : [...] - Photocopie de l'attestation de stage professionnalisant de 500 heures en cours de réalisation si inscription dans un parcours recherche.
5.3	Un membre étudiant accède [...] - Aux vidéos streaming du premier Congrès National de Neuropsychologie Clinique.
6.1	Une personne physique souhaitant adhérer au statut de membre retraité doit : - Etre titulaire d'un DESS ou Master 2 professionnel ou mixte en Psychologie spécialisé en Neuropsychologie (voir liste en Annexe 1) avec validation du titre de psychologue par un stage de 500 heures auprès d'un (ou des) psychologue(s) spécialisé(s) en neuropsychologie ; [...]
6.2	Toute demande d'adhésion au statut de membre retraité doit être accompagnée des justificatifs [...] : - Photocopie de l'attestation de validation de stage professionnalisant si diplômé d'un parcours recherche;
6.3	Un membre retraité accède [...] - Aux vidéos streaming du premier Congrès National de Neuropsychologie Clinique
7.3	Un membre international accède [...] - Aux vidéos streaming du premier Congrès National de Neuropsychologie Clinique
10	Article supprimé et modification des numéros des articles suivants. Transition avec l'Association Neuropsychologie.fr 10.1. Les membres de l'association Neuropsychologie.fr ne deviennent pas « de fait » membres de l'OFPN mais doivent faire une démarche d'adhésion telle que décrite au titre Ier s'ils le souhaitent. 10.2. Les personnes physiques ayant une adhésion à Neuropsychologie.fr en cours lors de la création de l'OFPN bénéficient : —Du maintien de leur accès au forum professionnel jusqu'à la fin de leur adhésion en cours, —Du maintien de l'accès aux réductions aux revues et organismes de formation partenaires de Neuropsychologie.fr jusqu'à la fin de leur adhésion en cours. Elles ne bénéficient pas : —Du droit de vote au sein de l'OFPN,

	<p>– Des bénéficiaires afférents à l’adhésion à l’OFPN (accès à la revue professionnelle, conditions préférentielles d’accès aux formations professionnelles).</p> <p>Article 1011 : Cotisation annuelle</p> <p>Article 1112 : Démission</p> <p>Article 1213 : Radiation</p> <p>Article 1314 : Modalités d’élection du CA</p> <p>Article 1415 : Modalités de renouvellement du CA</p> <p>Article 1516 : Modalités d’élection du Bureau</p> <p>Article 1617 : Modalités de renouvellement du Bureau</p> <p>Article 1718 : Modalités de démission</p> <p>Article 1819 : Missions générales</p> <p>Article 1920 : Commissions</p> <p>Article 2021</p> <p>Article 2122</p>
10.6 (ex-11.6)	<p>Article supprimé</p> <p>Disposition particulières applicables : Les adhérents à l’Association Neuropsychologie.fr ayant renouvelé leur adhésion après le 1er janvier 2014 bénéficient d’une réduction de 10,00 € sur leur première année de cotisation à l’OFPN pour toute adhésion réalisée dans les deux mois qui suivent la création de l’association.</p>
13.5 (ex-14.5)	<p>Article supprimé</p> <p>Dispositions particulières : Les élections initiales pour le premier CA sont organisées auprès des psychologues spécialisés en neuropsychologie par voie électronique, avec validation des statuts des votants par Neuropsychologie.fr.</p>
16.1 (ex-17.1)	<p>Le renouvellement du Bureau est réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la fin du mandat, - En cours de mandat en cas de démission ou décès d’un membre du Bureau ou sur décision du CA.
17.2 (ex-18.2)	<p>Le membre démissionnaire est tenu, dans un souci de continuité des activités de l’Association, de mettre à disposition de son remplaçant du CA l’ensemble des informations liées à sa fonction.</p>
20 (ex-21)	<p>Le Bureau Conseil d’Administration reçoit mandat, par le présent acte, de veiller au respect des statuts et du règlement intérieur.</p> <p>Au fur et à mesure des nécessités engendrées par le fonctionnement de l’Association, le Bureau Conseil d’Administration proposera des modifications [...]</p>

Fait à Ivry-sur-Seine, le 19/03/2017

Grégoire Wauquiez,
Président

Amélie Ponchel,
Secrétaire

Assemblée générale 2017

Rapport moral

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 18 mars 2017** de 10h00 à 13h00 à **Nanterre**. Le présent rapport moral leur a été présenté.

OFPN : 3^{ème} année d'activité...

Cette 3^{ème} assemblée générale est l'occasion de faire un double bilan. Sur l'année écoulée d'abord, qui a été très riche en accomplissements et en nouveaux projets, mais aussi sur le premier mandat de 3 ans conduit par le premier conseil d'administration de l'OFPN.

Après une **première année** de création et de lancement, qui a permis de mettre sur pied l'association qu'on connaît aujourd'hui ([voir PV de l'AG 2015](#)). Nous avons traversé une **seconde année** de consolidation et de développement qui a vu se monter un grand nombre de chantiers visant à concrétiser des objectifs concrets pour la spécialité ([voir PV de l'AG 2016](#)). Nous arrivons aujourd'hui au terme de cette troisième année d'existence, sous le signe de la **visibilité et de la reconnaissance**.

Cette année, un premier gros projet ayant mobilisé de nombreux collègues pendant plusieurs mois a pu aboutir : la seconde édition du Congrès National de Neuropsychologie Clinique (CNNC) s'est tenu en octobre 2016 à Nîmes et a rassemblé plus de 380 personnes ! En parallèle, de nombreux autres projets sont arrivés à termes (enquêtes spécialisées, plaquettes, fiches de synthèse) tandis que d'autres activités plus transversales poursuivaient leur développement (forum professionnel, revue, communication externe...).

2016 a également marqué l'essor de nos collaborations avec les instances décisionnelles et les associations professionnelles nationales. Nous avons, en effet, été sollicités à plusieurs reprises comme organisation légitime pour porter la voix des psychologues spécialisés en neuropsychologie dans les enjeux nationaux qui la concerne.

L'année 2017 sera une année d'évolution avec, pour commencer, l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui aura pour tâche de poursuivre la voie tracée depuis les prémices de l'OFPN pour porter l'association plus loin dans ses projets de développement et de visibilité de notre spécialité professionnelle. À ce titre, il paraît important de rendre un hommage appuyé aux membres de l'équipe du premier conseil d'administration qui ont fourni un effort colossal pendant ces 3 premières années en investissant toute leur conviction et une grande énergie dans cette démarche visant à améliorer notre reconnaissance. Ils ont permis de transformer un projet ambitieux en organisation fonctionnelle capable de porter les enjeux qui nous concernent tous. Un immense merci à eux.

Enfin, cette année 2017 est celle des grands projets avec notamment une nécessaire réflexion sur nos critères d'adhésion et, au-delà, sur la notion de « spécialisation en neuropsychologie » ; la mise en route du CNC 3 ; mais aussi par la représentation de la spécialité dans les enjeux statutaires tels que notre place dans les plans gouvernementaux ; et notre positionnement vis à vis de problématiques majeures (code de déontologie, code de la santé publique). L'embauche d'un salarié à temps partiel sera également étudiée afin d'améliorer le fonctionnement de l'association et de favoriser l'avancée de ses projets. Nous poursuivrons également notre exploration de la « neuropsychologie à l'international » auprès des collègues francophones que nous connaissons déjà, mais également en direction du monde entier via la participation pour la France à une enquête internationale consacrée aux neuropsychologues.

Nous espérons que tous ces enjeux et projets saurons correspondre aux attentes des collègues, et que nombreux seront ceux à poursuivre ou rejoindre cette grande aventure que nous sommes tous en train d'écrire, pour que vive la neuropsychologie clinique !

Grégoire Wauquiez, *Président*

Assemblée générale 2017

Rapport financier

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 18 mars 2017** de 10h00 à 13h00 à **Nanterre**. Le présent rapport financier leur a été présenté.

Charges et produits en 2016

Charges 2016

Les charges 2016 s'élèvent à 54 337,09 €, réparties comme suit :

- Frais de déplacement (assemblée générale, rencontres en région) : 4 937,17 €
- Location de locaux (assemblée générale, CNNC 2) : 35 588,41 €
- Frais de gestion du portail numérique : 6 780,60 €
- Frais bancaires : 1 648,54 € (dont PayPal : 1 512,30 €)
- Assurance : 109,27 €
- Divers (frais de bureau, droits d'utilisation d'images) : 269,56 €

Produits 2016

Les produits 2016 s'élèvent à 132 854,50 € répartis comme suit :

- Adhésions : 41 865,00 €
- CNNC2 : 46 753,00 €
- Réserve de trésorerie 2015 : 44 236,50 €

Compte de résultat 2016

Le bilan financier 2016 est résumé dans le tableau suivant :

Produits	132 854,50 €
Charges	54 337,09 €
Excédent à affecter	78 517,41 €

Notre association étant à but non lucratif, nous ne devons pas dégager de bénéfices. Nous sortons un report de 78 517,41 €, qui sera affecté aux projets 2017.

Budget prévisionnel 2017

Charges prévues

Les charges à envisager pour la suite de l'année 2017 s'élèvent à 36 667 €, répartis comme suit :

- **Fonctionnement de l'association** : 8 657 €
 - Frais de déplacement (assemblée générale, rencontres en région, ...) : 7 887 €
 - Location de locaux (assemblée générale, traiteur) : 300 €
 - Assurance : 120 €
 - Divers (frais de bureau) : 350 €
- **Derniers Frais CNNC 2** : 1 735 €
- **Projet Aide à la formation en région** : 3 000 €
- **Gestion du portail numérique (licences, serveurs, ...)** : 7 500 €
- **Refonte des sites par un webdesigner** : 1 500 €
- **Emploi d'un salarié** : 10 000 € pour 8 h/hebdo
- **Frais bancaires** : 1 275 € (dont PayPal : 1 125 €)
- **Communication** : 3 000 €

Produits prévus

Les produits attendus s'élèvent à 36 667 € :

- Adhésions : 31 250 €
- Fin des inscriptions CNNC 2 : 5 417 €

Yaële Spirli, *Trésorière*
Anne-Marie Cauletin-Gillier, *Trésorière adjointe*

Assemblée générale 2017

Rapport d'activité

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 18 mars 2017** de 10h00 à 13h00 à **Nanterre**. Le présent rapport d'activité leur a été présenté.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bilan des activités 2016

Les activités du conseil d'administration (CA) durant 2016 se sont réparties comme suit :

- Gestion de l'association :
 - o Gestion des adhésions
 - o Coordination des commissions et des groupes de travail
 - o Réunions du conseil d'administration
 - o Préparation des élections du CA
- Activités de communication :
 - o Gestion des différentes adresses de contact
 - o Nombreux échanges sur le [forum](#)
 - o Rédaction et diffusion des [newsletters](#)
- Représentation de l'association

Mouvements dans l'équipe du CA

Février 2016 : Elections anticipées pour renforcer l'équipe : Anne-Marie Cauletin-Gillier, Mathieu Hainselin, Mathilde Muneaux, Jacqueline Pho, Benoît Selingue.

Election postes vacants du bureau, février 2016 :

- Présidente : Sandrine Chicherie
- Vice-Président : **Grégoire Wauquiez**
- Trésorière : **Yaële Spirli**
- Trésorière adjointe : **Anne-Marie Cauletin-Gillier**
- Secrétaire : Amélie Ponchel
- Secrétaire adjointe : Hélène Vichard

« Switch Présidence », novembre 2016

Président : **Grégoire Wauquiez** à la place de Sandrine Chicherie

Vice-Président : **Sandrine Chicherie** à la place de Grégoire Wauquiez

Election du CA en mars 2017 : Lucille Eloy, Marie de Montalemebert, Lise Malvy, Mathilde Muneaux, Brigitte Nevers, Marine Perinici, Jacqueline Pho, Amélie Ponchel, Julie Stéphan, Benoit Selingue, Grégoire Wauquiez

Grégoire Wauquiez, *Président*

Remerciements

Le conseil d'administration tient à adresser ses remerciements aux 239 membres des différents groupes de travail qui se sont déjà investis dans les projets développés par l'OFPN !

Ce bel élan de participation mérite de continuer ! Et vous, comment voudriez-vous contribuer à la vie de votre association ?

Nous remercions également tous les adhérents de l'OFPN !

LES ACTIVITES

1. LA FORMATION

Objectif

Favoriser une pratique clinique de haut niveau Pour TOUS les psychologues spécialisés en neuropsychologie déjà diplômés ou futurs diplômés

Formation initiale : Carnet de stage

Septembre 2016 :

7 associations partenaires rendent leurs synthèses + FFPP / AEPU / CPCN Ile-de-France

Anaïs Le Meur prend en charge la coordination du GT

Décembre 2016 :

Méta-synthèse des retours effectués par les associations locales + FFPP/AEPU

Liens avec les associations partenaires

Prise de contact avec l'université d'Amiens

Réunion pour aborder les objectifs à venir : utilisation à long terme de l'outil, bénéfices/risques pour les étudiants/tuteurs de stage, ...

Février 2017 :

Lisa Mignot poursuit le travail effectué par Anaïs

À venir : écriture du projet « carnet de stage OFPN » + diffusion à quelques universités pour avis

Formation initiale : Critères d'adhésion

Appel à projet lancé sur le forum en octobre 2016, malheureusement faible mobilisation...

Charge de travail trop importante ? Projet trop complexe ? Pourtant, sujet de haute importance en raison de l'ancienneté des critères actuellement utilisés, l'évolution des offres et des contenus de formation en neuropsychologie et du lien avec la question importante de la notion de « spécialisation en neuropsychologie »

Formation continue : 2ème Congrès National de Neuropsychologie Clinique

À Nîmes les 14 et 15 octobre 2016, sur la thématique suivante : Interventions en neuropsychologie clinique de l'accompagnement à la remédiation.

368 personnes inscrites, 28 communications orales, 22 communications affichées.

Attribution d'un prix du poster

Invitation de partenaires :

- FFPP, SNP et SFP
- Organismes de formation partenaires de l'OFPN
- DU de réhabilitation neuropsychologique
- Associations nationales de neuropsychologues
- Associations locales

Un public et des partenaires commerciaux satisfaits et prêts à renouveler l'expérience.

Merci aux membres des comités d'organisation, local et scientifique, à tous les communicants ainsi qu'à tous les participants.

Les vidéos sont désormais disponibles pour tous les adhérents ainsi que pour les inscrits au CNNC2 (voir [ICI](#)).

Formation continue : 3ème CNNC

Il aura lieu à Amiens et il est déjà en préparation !

Formation continue : Les cahiers de neuropsychologie clinique

Publication du prochain numéro : Premier semestre 2017

Un nouveau partenariat est instauré avec Deboeck supérieur. La revue passe en « Open Access partiel » (libre accès aux numéros, 1 an après parution)

Merci aux membres du comité d'édition et de rédaction, aux auteurs, ainsi qu'à tous les relecteurs !

Formation continue : Développement NeuroPsychologique Continu « DNPC »

Projet initié à la dernière AG

Objectif : centraliser et mettre à disposition des ressources aidantes pour que les associations locales de neuropsychologues puissent être vecteurs de diffusion et de formation auprès des collègues en région

Trois modules :

- Aide à l'organisation de manifestations locales : fiches conseils, documents ressources
- Aide à la recherche d'intervenants : liste d'interventions thématiques déjà présentées, prêtes à être reprises, et d'intervenants prêts à être invités
- Aide au financement : subvention de 200 € par an

Lancement officiel prévu en avril 2017 auprès des associations locales partenaires !

Formation continue : Partenariats

Renouvellement et développement de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires

Formation :



Livres et Revues :



Formation continue : Informations sur les congrès et formations

Groupe de travail mis en place pour assurer une veille des manifestations, colloques et formations concernant la neuropsychologie et mettre à jour l'agenda sur le forum

Arrivées de Typhaine Meunier et Charlyne Duwime

2. LES ENQUETES

Objectif

Dresser un portrait actuel et actualisé des missions, des activités et des compétences des psychologues spécialisés en neuropsychologie, pour les psychologues spécialisés en neuropsychologie, pour les patients, pour les équipes, pour le grand public, pour TOUS.

Etats des lieux de l'OFPN

Questionnaire d'adhésion : un gros travail de dépouillement et d'analyse. Arrivée d'Emilie Montagne et Anne Jonquet comme chargées de mission en plus de Laurène Perrault et Elise Deininger, départ d'Anne-Marie Cauletin-Gillier sur d'autres projets !

Enquête « non-renouvellement » d'adhésion : 112 réponses

- 71 % trouvent le coût de la cotisation trop élevée ;
- 30 % n'ont pas trouvé le temps de renouveler leur adhésion ;
- 22 % n'ont pas assez de temps pour parcourir le forum ;
- 4 % sont en désaccord avec le fonctionnement de l'OFPN

Enquête sur les conditions de travail

- Communication affichée lors du CNNC 2 (voir [ICI](#))
- Proposition de communication orale aux EFP 2017
- Article en préparation

Enquête sur les stages

- Axe « étudiants et professionnels »
 - o Article publié dans les Cahiers de Neuropsychologie Clinique en 2015 (voir [ICI](#))
 - o Article publié dans la revue du SNP en 2016 (voir [ICI](#))
- Axe « universitaires »
 - o Article accepté dans le prochain numéro des Cahiers de Neuropsychologie Clinique

Enquête nationale Psychométrie

Etat des lieux des pratiques relatives à l'interprétation des scores aux tests par les psychologues spécialisés en neuropsychologie, à l'initiative de l'Association des Psychologues-Neuropsychologues de Bourgogne (APNB) en 2015.

- Communication orale plénière au CNNC2 en octobre 2016 « Les pratiques psychométriques des psychologues spécialisés en neuropsychologies : une enquête nationale » par Pierre Leclef et Sophie Chancenotte. Vidéo de la conférence [sur le forum](#).
- Article actuellement soumis aux Cahiers de Neuropsychologie Clinique « L'interprétation des scores en neuropsychologie : la tour de Babel ? » par Pierre Leclef, Amélie Ponchel, Sophie Chancenotte, Sandra Marey et Mathilde Muneaux.

Enquête nationale MDPH

Etat des lieux des pratiques des MDPH quant aux bilans et suivis neuropsychologiques

Planning :

- 1er trimestre 2016 : recrutement des volontaires psychologues spécialisés en neuropsychologie, membres ou non de l'OFPN (via le forum, les associations, Facebook...) : 46 collègues volontaires,
- mai/juin 2016 : construction de l'entretien semi-directif, GT sur le forum et par mail avec tous les collègues volontaires : connaissances sur la profession, pratiques en lien avec le bilan et le suivi,
- juillet à septembre 2016 : réalisation des entretiens ou tentatives de contacts auprès d'une cinquantaine de MDPH françaises,
- octobre/novembre 2016 : dépouillement des données et analyses statistiques,
- décembre 2016 : réalisation de la note d'information → diffusion des résultats + informations sur notre profession et nos pratiques,
- janvier 2017 : Diffusion de la note sur les réseaux (forum, Facebook...) et aux 101 MDPH françaises par mail et voie postale,

Quelques Résultats :

30 % des MDPH françaises ont participé à cette étude.

Pour 62 % des MDPH participantes, le bilan neuropsychologique était intéressant pour une étude plus complète des situations en commissions (équipe pluridisciplinaire, CDAPH – commission des droits et de l'autonomie pour les personnes handicapées)

Les MDPH participantes proposaient un financement du bilan dans 48 % des cas pour les enfants et dans 27 % des cas pour les adultes. Les suivis pouvaient être financés dans 72 % des cas pour les enfants et 16 % pour les adultes.

Téléchargez **la note** sur le site OFPN → Documentation → Travaux de l'OFPN ou directement sur [ce lien](#).

Etats des lieux International

Fédération Européenne des Associations de Psychologues : 36 pays représentés (France : FFPP)

2015 : Création d'une « Task force on clinical neuropsychology » avec pour objectif de mener une enquête internationale, faire le point sur la situation des neuropsychologues en Europe (formation initiale, formation continue, statut légal et professionnel), établir des recommandations pour tendre vers une homogénéisation vers le haut,

2016 : L'OFPN a été sollicitée via la FFPP pour participer à l'enquête EFPA (collaboration avec l'AEPU et le CPCN). 4 axes abordés : statut légal et protection de titres de psychologues et des neuropsychologues cliniciens ; modalités de formation initiale et continue en neuropsychologie clinique ; rôle et place des neuropsychologues dans le système de santé ; question du remboursement des activités

2017 : Assemblée Générale de l'EFPA (11-14 juillet, Amsterdam). Présentations des résultats et propositions pour les étapes suivantes. L'OFPN sera représentée.

3. LES ACTIONS POUR NOTRE PRATIQUE

Objectifs

Participer à l'amélioration des missions, des activités et des compétences des psychologues spécialisés en neuropsychologie en exercice pour les psychologues spécialisés en neuropsychologie, pour les patients, pour les équipes, pour le grand public, pour TOUS.

L'OFPN et le Plan Maladies Neurodégénératives : *Invitation au ministère !*

Mesure 38

L'OFPN est sollicitée par la DGOS et la DGEIP pour participer à un groupe de travail concernant la mesure 38 du PMND pour la formation des neuropsychologues et la place des neuropsychologues dans les équipes de soin et dans les équipes de recherche. Sollicitation de l'avis des membres de l'OFPN, des associations locales partenaires. Discussion avec des membres de la FFPP et des responsables de masters.

Nous avons proposé une liste de critères dont nous pensons qu'ils doivent être suffisamment pris en compte dans nos formations (en plus des enseignements fondamentaux spécifiques à la neuropsychologie) pour que celles-ci soient de bonne qualité. Nous avons insisté sur la nécessité d'associer les universitaires à ces réflexions.

La place des psychologues spécialisés en neuropsychologie n'a pas été abordée, dans l'attente des travaux du Professeur Clanet chargé d'une mission autour de la prise en charge non médicamenteuse des personnes présentant des maladies neurodégénératives. Nous avons relevé le manque d'accès aux prises en charge neuropsychologiques, et notamment l'absence des psychologues dans les équipes « ESA ». Nous vous invitons à prendre connaissance du compte-rendu intégral de cette réunion, accessible sur [ce lien](#).

Un courrier (accessible [ICI](#)) a été envoyé au Professeur Clanet pour préciser le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie auprès des patients présentant des maladies neurodégénératives et les difficultés d'accès à ces prises en charge (en lien avec l'absence des psychologues dans les équipes ESA et avec l'absence de remboursement en libéral). A la suite de ce courrier une conférence (compte-rendu [sur le forum](#)) a été organisé en janvier 2017 où le Pr Clanet nous a assuré qu'il était convaincu de la plus-value de notre travail sur la qualité des soins des patients présentant des pathologies neurodégénératives.

Prochaine réunion le 21 mars 2017

Mesure 21

L'OFPN est sollicitée pour participer aux travaux concernant la mise en œuvre de la mesure 21 du PMND, en lien avec le DDCS (direction départementale de la cohésion sociale), pour définir le cadre d'intervention du psychologue en SSIAD et rédiger un protocole d'expérimentation pour les 3 SSIAD « Recherche » (adaptation du protocole d'intervention au domicile). Nous vous invitons à venir participer aux échanges sur ces questions !

Première réunion prévue le 5 avril 2017.

La consultation Médéric Alzheimer

L'objectif de cette consultation est de mener une réflexion nationale sur les expérimentations de terrain, les recherches et les stratégies de dissémination à mettre en œuvre pour relever le défi du vieillissement cognitif.

Les réponses de l'OFPN sont disponibles [ICI](#)

- Sur la place du psychologue spécialisé en neuropsychologie (patient, famille, équipe),
- Repenser les missions des consultations mémoire,
- Améliorer les échanges entre les différents professionnels (dossier commun ?),
- Proposer des accompagnements vraiment individualisés et qui ciblent le bien-être,
- Trouver des solutions contre l'isolement des personnes fragiles.

Les plaquettes d'information

Editées en 2016 :

- Rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie en MPR et Psychiatrie,
- Consultation neuropsychologique dans le cadre d'une consultation mémoire,

A consulter et à télécharger sur le site de l'OFPN > Documentation > Travaux de l'OFPN ou sur [ce lien](#).

En cours :

- Rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie en EHPAD,
- 2 GT plaquette en stand-by : "SSR et médecine gériatrique" "CMPP",

En projet :

- Le rôle du psychologue spécialisé en neuropsychologie auprès des enfants. Plaquette destinée aux parents, aux médecins traitants, médecins pédiatres, ou autres professionnels pour expliquer notre rôle et aider à l'orientation des enfants.

Index psychométrique : élaboration d'une trame et application au TMT

Arrivée de Brigitte Nevers en tant que co-responsable de la commission.

Objectifs :

- Elaborer une fiche qui synthétise les données descriptives et psychométriques pertinentes d'un test (et de ses variantes),
- Choisir celui dont la présentation et les normes sont les mieux adaptées à chacun de nos patients et de leurs problématiques issues de la littérature et de l'expérience clinique de psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Planning :

Etape 1 (terminée) : répertorier le maximum d'articles, de documents de synthèse et de normes à disposition, à propos d'une épreuve (pour la trame initiale : le Trail Making Test) et de ses variantes,

Etape 2 (terminée) : choisir les données descriptives et psychométriques devant figurer dans la fiche et mettre en forme dans un fichier Excel (évolutif),

Etape 3 (quasiment terminée) : lire les 21 articles répertoriés et remplir le fichier Excel en fonction des informations contenues dans les articles,

Etape 4 (en cours) : sélectionner les informations à conserver, relire et corriger l'onglet sur les notions psychométriques, corriger les coquilles, revoir la présentation et la mise en page,

Et pour la suite... : appliquer le modèle de fiche à d'autres tests afin de constituer un index psychométrique.

Poursuite de groupes de réflexion visant à développer et promouvoir les pratiques dans des secteurs spécifiques

- **Guide de pratiques** : le bilan neuropsychologique chez l'enfant TDAH.

- **Rôle des psychologues** spécialisés en neuropsychologie auprès des patients en état de conscience altérée : état des lieux et perspectives.

Nos droits et nos devoirs

- **Fiche d'information « Europsy »** : Rédaction et diffusion d'une synthèse accessible sur [ce lien](#).

- **Groupe de travail « Déontologie »**

Rédaction et diffusion d'une synthèse (versions du code, position des principales associations, enjeux...) (voir [ICI](#)).

Lancement d'échanges avec les adhérents : consultation en vue d'arrêter le positionnement de l'OFPN.

Travail de fond, participation de membres du CA aux journées telles que la journée de la CNCDP en novembre 2016. Représentation de l'OFPN à la journée du Girédep le 25/03/2017

4. LES RESEAUX ET PARTENAIRES

Objectif : Exister avec l'existant !

Réseaux Nationaux de psychologues

- Réflexions avec SNP et FFPP suite aux échanges Plan MND (PEC des consultation neuropsychologique)
- Liens avec les associations locales : 30 regroupements référencés et 13 associations partenaires
- Réduction cotisation OFPN « Association partenaire » (plus de 50 bénéficiaires depuis mai 2016)
- Nouvelle section forum « Associations locales/internationales »
- Stand inter-associatif CNNC (14 associations locales + 3 internationales)

- Relai d'informations : actualités des organisations professionnelles, manifestations, appels à participation via forum, associations partenaires (environ 15 mails depuis janvier 2016*), newsletters (3 : février, juillet, décembre), Facebook (89 publications).

Un réseau francophone particulier : l'OFPN

La communication de l'OFPN

- Mise au point et diffusion des Newsletters (3)
- Les sites Internet (Guillaume Lepage, Virginie Biscay, Sandrine Chicherie, Jacqueline Pho, Benoît Selingue) : Site de l'OFPN, Les Cahiers, CNNC, Associations partenaires
- Gestion des réseaux sociaux (Jacqueline Pho et Benoit Selingue)
- Jeu Concours : Jeu de l'été en Juin 2016, jeu de Noël en Décembre 2016.

Le forum de l'OFPN

- Mise à Jour du Forum,
- Recodage et ré-installation d'options perdues (annuaire, système des présentation, étiquettes, mentions des membres, anniversaires...),
- Harmonisation site OFPN/Forum (Démarrée en Décembre 2016, en cours),
- Gestion des « crises » :
 - Sites régionaux,
 - Bug du forum en décembre 2016 avec nécessité de remise à jour sur une sauvegarde plus ancienne,
 - Conversion des vidéos du CNNC 2 pour diffusion,
- Gestion de la plateforme d'adhésion à l'association : validation des membres, génération de factures...,
- Gestion des accès aux espaces privés pour les groupes de travail : 266 habilitations réparties sur 32 Groupes de Travail différents,
- Gestion du forum professionnel :
 - Gestion des catégories, épinglage de sujets, préfixes, création de bannières, gestion de l'album photos, fusion de topics, déplacements de sujets...
 - Débat sur les pratiques de modération du forum : Diffusion de la synthèse le 28/05/2016.
- Modération du forum : 5 contenus signalés en 2015, 3 en 2016, et déjà 3 en 2017 ! Les contenus signalés ont été masqués lorsque nécessaire, les intéressés prévenus par mail, un message pour signaler la modération a été posté dans le topic concerné,
- Fiches de lecture : initier des échanges sur de nouveaux sujets sur le forum, faire découvrir à la communauté des thématiques ou des sujets parfois méconnus et susciter le partage de données de la littérature : 8 fiches ont été publiées en 2015, 4 en 2016 et 1 seule en 2017. On vous attend !
- Fiches de procédure destinées aux administrateurs,
- Très nombreux échanges : + 25 000 messages sur le forum depuis la création de l'OFPN.

Réseaux Internationaux de psychologues

- Renforcement des liens avec les associations francophones de neuropsychologues : Belgique (ABPN), Québec (AQNP), Suisse (ASNP). Présentations mutuelles, visioconférences, stand inter-associatif. Rapprochements et partenariats concrets sur les rails pour 2017 !

- Premiers contacts au-delà du monde francophone :

- Avec l'EFPA et la task force Clinical Neuropsychology via l'enquête internationale à laquelle a participé l'OFPN.
- Avec J. Arango-Lasprilla, coordinateur de l'enquête internationale « International Perspectives on Education, Training and Practice in Clinical Neuropsychology » (TCN vol 30 N8 2016),
- GT Neuropsychologie à l'international.

L'OFPN vous représente et vous informe sur tous les terrains !

- 1er mars à l'Assemblée Nationale pour la journée sur la place des psychologues à l'hôpital,
- 16-17 septembre : colloque sur l'enseignement à l'école des psychologues praticiens,
- 7 octobre : présentation de l'OFPN aux étudiants de master de Lille 3,
- 19 novembre : journée CNCDP,
- 2 décembre : journée de la rééducation cognitive chez l'enfant,
- 3 décembre : journée de psychogérontologie.

⇒ Des comptes rendus de chacune de ses journées ont été proposés sur le forum.

Partenariats commerciaux

Renouvellement et développement de nos partenariats avec les éditeurs pour 2017

John Libbey Eurotext

Revue de Neuropsychologie

Psychologie et Neuropsychiatrie du vieillissement

De Boeck Supérieur

Mise en page des Cahiers de Neuropsychologie Clinique

Réductions 20% sur collection neuropsychologie en cours

Evènement « Ouvrage contre fiche de lecture » (7 bénéficiaires)

Appels à auteur pour publier des ouvrages

Appels à traducteur ?

Assemblée générale 2016

Synthèse des débats

Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le **samedi 18 mars 2017** de 10h00 à 13h00 à **Nanterre**. Nous vous présentons ici la synthèse des débats qui ont eu lieu.

Autour de la plateforme numérique

Comment accéder à l'annuaire de l'OFPN ?

Cette fonction a été perdue lors de la dernière mise à jour du système. Elle est actuellement recodée.

Critères d'adhésion

Quelle évolution de la liste des formations acceptées pour adhérer est envisagée ?

Nous devons refaire le point sur le contenu des formations de master actuellement proposées en France. Nous nous questionnons sur le maintien dans la liste de certaines formations dont le contenu en neuropsychologie pourrait être limité et sur l'ajout potentiel de formations qui n'y seraient pas. Nous recherchons des volontaires pour étudier les plaquettes des formations.

Qu'en est-il des neuropsychologues diplômés à l'étranger ?

Ils peuvent demander à adhérent à l'association : leur profil est étudié au cas par cas.

S'en est suivi un échange sur les difficultés à définir qui est ou n'est pas spécialisé en neuropsychologie dans notre pays où nous n'avons pas, à ce jour, de reconnaissance de notre spécialité.

Formation en psychologie

Un échange a eu lieu autour de la question de l'allongement de la formation des psychologues.

Nous ne disposons pas de données objectives à ce sujet mais la profession semble globalement favorable à un allongement de la formation des psychologues. Deux modalités ont été envisagées par les organisations professionnelles :

- Une 6^e année de formation, par exemple telle qu'elle existe sous forme de supervision et de certification Europsy ;

- *Un doctorat professionnalisant qui s’organiserait sous la forme d’une alternance entre stages cliniques et formation théorique à l’université.*

Amélie Ponchel, *Secrétaire*